



Fort-de-France, le 07 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE JEUDI 07 MAI 2026

SITUATION MORGUE PZQ CHUM

REACTIVATION DU PREAVIS DE GREVE A COMPTER DU 11 MAI 2026

La CGTM SANTE a adressé un courrier à la direction du CHUM l'informant qu'elle réactive le préavis de grève du 25 mars 2026, à compter du lundi 11 mai.

Une **réunion de négociation** s'est tenue le 07 avril 2026 dans la salle du club Médical.
Lors de cette réunion la direction a pris des engagements.
A ce jour **aucun protocole n'a été transmis pour signature.**

La CGTM SANTE s'interroge sur le plan d'action mis en œuvre au sein du service de la Morgue de PZQ, qui se borne à déplacer des agents.

MOTIF écrit : décision de changement d'affectation – INTERET DU SERVICE

Un premier agent a déjà été déplacé. 3 autres ont été informés d'une décision de mobilité.
Les 3 agents ont refusé cette mobilité.
Les agents de la Morgue refusent de quitter leur service et aime leur métier.
Ils vivent cette décision comme une sanction.

Depuis la publication de l'article par les médias et sur les différents réseaux sociaux : les agents sont stigmatisés et pointés du doigt, et reçoivent des messages accusateurs.

La CGTM SANTE dénonce cette stigmatisation de ces agents, et demande des actions pour régler les problématiques de la Morgue.

Pour la CGTM SANTE

Magalie ZAMOR
0696 33 87 19

Centre Hospitalier
Fort-de-France

Section CGTM-SANTE

Eddy LEDRAN

06 96 45 92 57

Syndicat CGTM

De: Syndicat CGTM
Envoyé: jeudi 7 mai 2026 14:04
À: Jerome LE BRIERE; Mylène JOSEPH-FILIN; Margot PIETRUCCHI
Cc: Odile AKRONG; Agnes FROUX; Ophelie RAFFIN-RICARD; Alexis GUITTEAUD; Radoslaw PACAN; Syndicat CGTM
Objet: Réactivation du Préavis de grève CGTM SANTE & USAM SANTE pour la Morgue de PZQ couvrant tous les agents des services Morgues CHUM A COMPTER DU 11 MAI 2026
Pièces jointes: PREAVIS DE GREVE MORGUE 25 03 2026.pdf

Bonjour
Madame, Monsieur ;

La CGTM SANTE vous informe qu'elle réactive le préavis de grève du 25 mars 2026, à compter du lundi 11 mai.

Une **réunion de négociation** s'est tenue le 07 avril 2026 dans la salle du club Médical.

Lors de cette réunion la direction a pris des engagements .

A ce jour **aucun protocole n'a été transmis pour signature.**

Par mail en date du 22 avril la CGTM SANTE a réclamé le protocole pour signature.

Pour des raisons administratives la DRH ne serait pas en mesure de nous transmettre de document pour signature.

1 agent de la Morgue a été déplacé.

3 autres ont été informés d'une décision de mobilité.

Ils ont été convoqués une première fois le mardi 21 avril. Lors de l'entretien la DRH a expliqué les raisons d'une telle décision : INTERET DU SERVICE

Les agents se sont exprimés et ont apportés des éléments qui réfutent les accusations et donnent les preuves.

A leur décharge et ont affirmé leur volonté de rester dans le service.

Devant la complexité de la situation, la CGTM SANTE, par mail en date du 22 avril 2026, a demandé une rencontre urgente au DG sur la situation de la Morgue de PZQ dans le cadre du préavis de grève. AUCUNE REPONSE.

Une délégation de la CGTM SANTE a accompagné des agents le 05 mai pour rencontrer le DG. Nous avons été informés de son refus et avons été orientés vers la DRH.

Les 3 agents ont une nouvelle fois été convoqués par la DRH, le 07 mai 2026. La DRH a présenté 3 lettres de mobilité aux agents.

MOTIF écrit : décision de changement d'affectation – INTERET DU SERVICE

Les 3 agents ont refusé cette mobilité.

Les agents de la Morgue refusent de quitter leur service et aime leur métier.

Ils vivent cette décision comme une sanction.

Depuis la publication de l'article sur RCI le mardi 05 avril 2026 et sur les différents réseaux et médias : les agents sont stigmatisés et pointés du doigt, et reçoivent des messages accusateurs.

La CGTM SANTE demande la protection fonctionnelle pour les agents de la Morgue.

La CGTM SANTE dénonce cette stigmatisation de ces agents.

La CGTM SANTE s'interroge sur le plan d'action mis en œuvre au sein du service de la Morgue de PZQ, qui se borne à déplacer des agents.

Cordialement

Pour la CGTM SANTE



CGTM SANTE CHUM



USAM SANTE CHUM

Monsieur J. LE BRIERE (Directeur Général)

Madame M. JOSEPH-FILIN (DRH)

Madame M. PIETRUCI (DRH)

Madame O. AKRONG (CGS)

Madame A. FROUX (Directeur de Pôle)

Mme Ophélie RICAR (chef de service)

Monsieur Alexis GUITTEAUD (Cadre)

Fort-de-France, le 25 mars 2026

Objet : PREAVIS DE GREVE du service de la Morgue du SITE de PZQ à COMPTER du Mardi 07 avril 2026, couvrant tous les agents des services des Morgues du CHUM.

Monsieur le directeur,
Madame, Monsieur,

La CGTM SANTE et l'USAM SANTE ont rencontré les agents du service de la Morgue de PZQ, ce jour le 25 mars 2023. La CGTM SANTE et l'USAM SANTE déposent un préavis de grève pour le service de la MORGUE du site de PZQ couvrant tous les agents des services des Morgues du CHUM. La grève sera effective à compter du **Mardi 07 avril 2026**.

Les agents rencontrés ont exposé leurs problématiques :

- Conditions de travail : longue conservation des corps, pas d'accès informatique, insuffisance de matériel, tension entre les agents
- Mobilité envisagée de 3 agents
- Absence de fiche de poste : agent de chambre mortuaire
- Non reconnaissance activité autopsie : suppression prime autopsie
- Missions : tâches d'autopsie pas de formation, ni de reconnaissance
- Absence d'évaluation
- Management du cadre
- Evolution de carrière

Les revendications sont les suivantes :

- Maintien des 3 agents à la chambre mortuaire
- Restauration de la prime autopsie avec rétroactivité
- Mise à jour de la fiche de poste et validation
- Campagne d'évaluation à mettre en place
- Titularisation des 2 agents avec une ancienneté de 9 ans
- Evolution de carrière : Adéquation fonction et grade
- Formation des agents (7 ASH)
- Management du cadre à revoir
- Attitudes des médecins et leur relationnel avec les agents de la chambre mortuaire
- Installation d'un poste informatique (accès à l'intranet du CHUM, adresse mail pour chaque agent)
- Délocalisation de la salle de détente
- Demande de : 4 chariots élévateur (charge de 300kg), 10 casiers, 1 véhicule,
- Affectation d'agents de nuit

Cordialement.

la CGTM-SANTÉ
Magalie ZAMOR

l'USAM SANTE
A. PHARES